



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale**

**du mercredi 28 juin 2023 – Estillac**

Clubs présents ou représentés : 48/48

Nombre de voix clubs : 144

- Ouverture par le Président Sylvain Michelet à 20h00
- Accueil de l'adjoint au Maire d'Estillac Claude Magni
- Présentation du rapport moral et d'activité de la saison 2022 / 2023 par le Secrétaire Général, Dominique Stoll et présentation des objectifs de la saison 2023 / 2024 par le Président Sylvain Michelet.
- Présentation et vote des tarifs 2023 / 2024, **adopté à 68.09 % des voix**
- Election d'Adrien Tournettes au Comité de Direction, **élu avec 97.16% des voix**
- Présentation modification Article 5.2 « Obligation domaine de l'arbitrage », vote : **adoption du nouveau règlement à 63.83 % des voix**
- Présentation du règlement des coupes Seniors, vote : **adoption règlement à 68.09 % des voix**
- Présentation du règlement du Critérium Vétérans, vote : **adoption règlement à 70.21 % des voix**
- Présentation modification Article E1 Compétition seniors, composition des Poules de D3, vote : **adoption du nouveau règlement à 82.69 % des voix**
- **Adoption à l'unanimité** des voix du Rapport Moral du Secrétaire Général.
- Intervention des invités :
  - M. Vincent Nologues, Président de la Ligue de Football Amateur
  - M. Paul Vo Van, Représentant le Conseil Départemental
  - M. Bernard Lagarde, Représentant la Ligue Football Nouvelle Aquitaine

- M. Pierre Bonsirven, vice-président et secrétaire général du CDOS
- M. Eric Lacour, Président du District de Dordogne

- Remises :
  - des coupes de champions toutes catégories,
  - du challenge du Fair Play 2022 / 2023,
  - des diplômes d'Arbitres,
- Clôture de l'Assemblée à 22h30.
- Buffet

**Le Président**  
**Sylvain Michelet**

**Le Secrétaire Général**  
**Dominique Stoll**